



Syndicat National des Travailleurs de la Recherche Scientifique CNRS – INSERM – INRIA – IRD – INED – IRSTEA

Villejuif, le 3 novembre 2016

Monsieur Thierry MANDON
Secrétaire d'État à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche
MENESER
1 rue Descartes
75231 Paris cedex 05

Monsieur le Secrétaire d'État,

Dans le cadre de notre rencontre bilatérale du 1^{er} mars 2016 (délégation FERC-CGT), le SNTRS-CGT, premier syndicat des organismes de recherche, avait soulevé la question des disparités salariales entre la recherche, l'enseignement supérieur et le reste de la fonction publique. A l'issue de cette réunion, nous vous avons transmis un dossier le 14 mars 2016 concernant plus précisément les grilles des ingénieurs d'études en comparaison avec les attachés d'administration.

Les concertations sur les carrières des agents de la catégorie A auraient dû débuter au premier semestre 2016 dans le cadre de l'agenda social du MESR. Selon, les dernières informations en notre possession, des arbitrages ministériels seraient toujours en cours...

Depuis le 2 septembre 2016, nous demandons par courrier, par courriels (au nombre de cinq) et autant de relances téléphoniques, un rendez-vous sur le sujet indiciaire à la DRH du MENESR. A ce jour, Mme Gaudy n'a pas souhaité nous répondre bien qu'elle répète à chaque séance de l'agenda social être disponible pour rencontrer les organisations syndicales si celles-ci venaient à la solliciter.

Dans le cadre des concertations PPCR sur la catégorie A, la DGAFP vient d'ajourner pour la deuxième fois un groupe de travail avec les organisations syndicales de la fonction publique traitant les grilles indiciaires des ingénieurs d'études du MENESR.

Un premier report du groupe de travail a été signifié, la réunion du 12 octobre 2016 a été reportée au 2 novembre. La raison donnée par M Thierry Le Goff, Directeur général de l'administration et de la fonction publique, était « *arbitrages en cours* ».

Depuis, M Le Goff a informé les organisations syndicales de la fonction publique que « *le groupe de travail prévu le 2 novembre sur les personnels ITRF ainsi que les chargés d'études documentaires est reporté, dans l'attente des concertations qui seront menées au sein des ministères d'affectation des personnels concernés et notamment du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur* ».

Les corps des ITRF et des IT dépendent de votre secrétariat d'État. Nous ne voulons plus être les laissés pour compte de la fonction publique aussi nous vous demandons de bien vouloir nous apporter des éclaircissements sur votre position. Nous sollicitons de votre part un rendez-vous le plus tôt possible sur cette question urgente touchant les IT des organismes, nous souhaitons également aborder avec vous la carrière des chercheurs.

Veillez agréer, Monsieur le Secrétaire d'État, l'expression de nos meilleures salutations.

Josiane Tack
Secrétaire générale du SNTRS-CGT

Copie à Madame Najat Vallaud-Belkacem, Ministre de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche